

# La veille municipale

mercredi 26 avril 2006  
volume 10, numéro 17  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

**1** Lois municipales  
modifiées

**2** Règlements municipaux  
modifiés

**Gazette officielle du  
Québec, Partie 2, fascicule  
n° 17 du 26 avril 2006**

**Gazette officielle du  
Québec, Partie 1, fascicule  
n° 16 du 22 avril 2006**

Gaudet Éditeur ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL<sup>md</sup>** : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Lois municipales modifiées

*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., c. **A-2.1**, a. 41.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 18.

*Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., c. **A-19.1**, aa. 44, 53.13, 105, 120, 121, 165.2, 165.4.4, 165.4.7, 227, 227.1, 228.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur les arpentages*, L.R.Q., c. **A-22**, aa. 3, 14, 15, 18, 19.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur les biens culturels*, L.R.Q., c. **B-4**, aa. 47, 47.2, 102.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur les bureaux de la publicité des droits*, L.R.Q., c. **B-9**, aa. 1, 1.1, 1.2.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur le cadastre*, L.R.Q., c. **C-1**, aa. 1, 21.7.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Charte de la Ville de Gatineau*, L.R.Q., c. **C-11.1**, a. 60.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Charte de la Ville de Montréal*, L.R.Q., c. **C-11.4**, a. 105.3.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Charte de la Ville de Québec*, L.R.Q., c. **C-11.5**, aa. 97, 98, ann. C, a. 73.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Charte des droits et libertés de la personne*, L.R.Q., c. **C-12**, a. 46.1.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 19.

*Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 29.14.2, 29.18.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Code de la sécurité routière*, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 4, 35, 213, 320, 327, 328, 396, 397, 471, 500, 500.1, 521, 636.1.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Code municipal du Québec*, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 14.12.2, 14.16.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, L.R.Q., c. **C-37.01**, aa. 159.1, 159.8, 159.18.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur les compagnies de flottage*, L.R.Q., c. **C-42**, aa. 6, 6.1, 8, 10, 14, 27, 28, 43, 44, 49, 66.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, L.R.Q., c. **C-61.01**, aa. 4, 6, 14, 16, 22, 27, 30, 92.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*, L.R.Q., c. **C-61.1**, aa. 24.0.1, 192.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, L.R.Q., c. **E-20.001**, aa. 124, 130.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur l'organisation territoriale municipale*, L.R.Q., c. **O-9**, aa. 67, 68, 108, 109, 162, 163, 187, 206, 207, 210, 210.1, 210.2, 210.3, 210.38, 281.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, L.R.Q., c. **S-18.2.1**, aa. 24, 27.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur les villages cris et le village naskapi*, L.R.Q., c. **V-5.1**, a. 21.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

*Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik*, L.R.Q., c. **V-6.1**, a. 20.

*Loi sur le développement durable*, L.Q. 2006, c. 3, a. 35.

## Règlements municipaux modifiés

*Règlement sur la médiation des demandes relatives à des petites créances*, [R.R.Q., c. **C-25**, r. 2.01], aa. 13, 14.

*Tarif d'honoraires concernant la médiation des demandes relatives à des petites créances*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 411.

*Tarif des frais judiciaires applicables au recouvrement des petites créances*, [R.R.Q., c. C-25, r. 9.02], aa. 2-7.

*Avis d'indexation*, Avis, (2006) 138 G.O. 1, 411.

## Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 17 du 26 avril 2006

### DÉCISIONS

*Décision du Directeur général des élections en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 490 de la Loi électorale relativement à l'exercice du droit de vote par le personnel électoral lors de l'élection partielle dans la circonscription électorale de Sainte-Marie-Saint-Jacques.*

Décision de 2006, (2006) 138 G.O. 2, 1767.

*Décision du Directeur général des élections en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 490 de la Loi électorale relativement à l'exercice des fonctions des préposés à la liste électorale lors de l'élection partielle dans la circonscription électorale de Sainte-Marie-Saint-Jacques.*

Décision de 2006, (2006) 138 G.O. 2, 1768.

*Décision du Directeur général des élections en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 490 de la Loi électorale relativement à l'inscription d'électeurs sur la liste électorale de la circonscription électorale de Sainte-Marie-Saint-Jacques.*

Décision de 2006, (2006) 138 G.O. 2, 1768.

### DÉCRETS ADMINISTRATIFS

*Décret concernant l'imposition d'une réserve pour fins publiques sur certains immeubles et leur acquisition par expropriation pour l'agrandissement du parc national du Mont-Orford.*

D. 288-2006 du 05-04-06, (2006) 138 G.O. 2, 1781.

*Décret concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur de Administration portuaire de Montréal, Falconbridge Limitée, Pétrolière Impériale et Produits Shell Canada pour le projet de restauration environnementale des cellules 1 et 3 des baies du secteur 103 de la zone portuaire de Montréal sur le territoire de la Ville de Montréal.*

D. 295-2006 du 05-04-06, (2006) 138 G.O. 2, 1788.

*Décret concernant l'acquisition par expropriation de certains immeubles, avec les biens meubles accessoires, pour la construction d'une partie de l'autoroute 30, située en la Ville de Saint-Constant (D 2006 68008).*

D. 298-2006 du 05-04-06, (2006) 138 G.O. 2, 1791.

*Décret concernant l'acquisition par expropriation de certains immeubles, avec les biens meubles accessoires, pour la construction ou la reconstruction d'une partie de la route 234, également désignée rue de l'Église, située en le Village de Price (D 2006 68005).*

D. 305-2006 du 05-04-06, (2006) 138 G.O. 2, 1795.

## Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 16 du 22 avril 2006

### AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

**MRC DE DEUX-MONTAGNES** (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé.*)

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 410.

**MRC DE JOLIETTE** (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé.*)

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 410.

**MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE** (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé.*)

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 411.

**MRC DES MOULINS** (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé.*)

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 411.

### AVIS DIVERS

**VILLE DE WINDSOR** (*Rues et ruelles.*)

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 413.

**MINISTÈRES, AVIS**  
**CONCERNANT LES...**

AFFAIRES MUNICIPALES ET  
RÉGIONS

AFFAIRES MUNICIPALES ET  
RÉGIONS MRC D'ASBESTOS  
(*Changement de nom*).

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 426.

RÉGIE INTERMUNICIPALE  
SANITAIRE DES HAMEAUX  
(*Constitution d'une régie  
intermunicipale*).

Avis, (2006) 138 G.O. 1, 426.